



## **MISE A JOUR DU FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA A COMPLETER EN LIGNE**

Selon une annonce de l'ambassade de Chine en France, la nouvelle version du formulaire sera disponible en ligne le 10 avril 2019.

A partir du 10 avril 2019, tous les formulaires devront être complétés en ligne, veuillez suivre les consignes suivantes :

1- Connectez-vous au site du centre de service de visa chinois « [visaforchina.org](http://visaforchina.org) », choisissez le centre de Paris.

2- Ensuite cliquez sur « [accès direct](#) » afin de remplir le formulaire en ligne. Le formulaire doit être accompagné d'une photo d'identité standard à fond blanc (téléchargée depuis votre ordinateur). Cliquez ici pour plus d'informations. Assurez-vous que la photo téléchargée correspond bien à celle du demandeur, à défaut votre demande sera refusée. Si le téléchargement n'a pas pu être effectué, veuillez fournir une photo avec le formulaire rempli.

3- Une fois le formulaire rempli, [imprimez](#) les huit pages du formulaire et [signez](#) la première et la huitième page.

Dès le 19 avril 2019 seul formulaire en ligne sera accepté par l'Ambassade de Chine.

CITS France vous remercie pour votre coopération.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.